

VII
BUDGET

DU

MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS

POUR L'EXERCICE 1911

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le projet de Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exercice 1911 s'élève à	fr.	35,787,543	»
Les crédits alloués pour 1910 montent à		35,208,617	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	578,926	»

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1911	fr.	34,575,477	»
— 1910		34,074,012	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	501,465	»

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1911	fr.	1,212,066	»
— 1910		1,134,605	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.		77,461	»

soit en plus pour 1911	fr.	578,926	»
----------------------------------	-----	---------	---

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 6. — *Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	145,000	»
— alloué pour 1910		130,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	15,000	»

L'augmentation demandée se justifie par l'accroissement du nombre et du taux des pensions, accusé par les résultats des exercices antérieurs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 7. — *Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux, etc.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	158,000	»
— alloué pour 1910.		162,200	»
		4,200	»
	DIMINUTION	fr.	4,200

Les pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance s'éteignent graduellement.

CHAPITRE III.

SCIENCES ET LETTRES.

ART. 11. — *Subsides et encouragements littéraires et scientifiques, etc.*

L'État a repris la propriété et la direction du laboratoire de Léopoldville; le subside de 5,000 francs alloué jusqu'ici à cet établissement sera destiné, jusqu'à concurrence de 2,000 francs, à payer la location d'une table d'études à la Station zoologique de Roscoff, et jusqu'à concurrence de 3,000 francs, à combler le déficit accusé annuellement au poste « Encouragements à la littérature et à l'art dramatique ».

ART. 12. — *Institut historique belge de Rome.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	26,400	»
— alloué pour 1910.		25,000	»
		1,400	»
	AUGMENTATION.	fr.	1,400

L'extension des services de l'Institut nécessite une nouvelle installation, comportant de plus grands frais d'occupation et d'entretien.

ART. 14. — *Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence, etc. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1911	fr.	47,400	»
— alloué pour 1910.		37,400	»
		10,000	»
	AUGMENTATION.	fr.	10,000

L'Académie se propose de célébrer, en 1911, le XXV^e anniversaire de sa fondation.

Cette solennité entraînera des dépenses supplémentaires : c'est pour y pourvoir que l'on demande l'inscription d'une somme de 10,000 francs en charge temporaire.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 16. — *Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	99,150	»
— alloué pour 1910.		94,900	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	4,250	»

Cette augmentation est destinée à faire face à des dépenses supplémentaires d'impression du *Bulletin quotidien du Temps* et à des frais d'entretien du matériel (salaire de deux hommes de peine).

ART. 17. — *Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1911	fr.	157,100	»
— alloué pour 1910.		147,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	9,400	»

destinée à pourvoir à une extension du personnel motivée par l'organisation de services nouveaux, et à allouer des augmentations réglementaires de traitement.

Le maintien de la charge temporaire se justifie, comme l'année précédente, par la nécessité d'accélérer la confection du catalogue.

ART. 18. — *Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (Y compris une somme de 8,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1911	fr.	245,100	»
— alloué pour 1910.		225,600	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	19,500	»

L'augmentation sollicitée est destinée à faire face aux dépenses supplémentaires de chauffage et d'éclairage résultant de la prolongation des séances de la salle de lecture. Elle permettra de consacrer une somme plus importante aux reliures et aux acquisitions d'estampes et de médailles, et de subvenir à des frais spéciaux relatifs à la section du catalogue, aux reproductions photographiques et au moulage des médailles.

Le maintien d'une partie de la charge temporaire allouée précédemment se justifie par la nécessité de poursuivre l'impression des divers catalogues.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 20. — *Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions ; exploration scientifique du pays et achat de collections ; publication des Annales du Musée.* (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)

La charge temporaire de 16,000 francs inscrite au Budget de l'exercice 1910 peut être réduite à 6,000 francs, somme jugée nécessaire pour assurer la conservation des documents paléontologiques dont les travaux d'Anvers amèneront la découverte pendant l'année 1911.

Mais, d'autre part, le crédit normal doit être augmenté de 10,000 francs pour faire face aux dépenses annuelles plus élevées qu'entraîne l'occupation définitive des nouvelles installations.

ART. 22. — *Archives générales du Royaume à Bruxelles : matériel ; atelier de reliure pour la restauration des documents ; collection sigillographique.* (Y compris une somme de 1,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1911	fr.	14,200	»
— alloué pour 1910.		12,600	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,600	»

Une augmentation de 600 francs du crédit normal est nécessitée par l'accroissement des dépenses de chauffage, d'éclairage et de consommation d'eau.

La somme de 1,000 francs en charge temporaire est destinée à des dépenses exceptionnelles : achat de livres, confection de portefeuilles et de cartons.

ART. 23. — *Archives de l'État dans les provinces : personnel, traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	95,350	»
— alloué pour 1910.		89,100	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	6,250	»

destinée à régulariser la situation d'un employé temporaire et à pourvoir aux augmentations réglementaires de traitement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 24. — *Frais de publication des Inventaires des archives, etc.*
(Y compris une somme de 4,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1911	fr.	24,700	»
— alloué pour 1910		20,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	4,000	»

Le montant du crédit normal (18,700 francs) est devenu insuffisant au regard des charges actuelles, à raison notamment des frais supplémentaires de chauffage et d'éclairage du nouveau dépôt de Bruges; d'où la nécessité d'une augmentation de 2,000 francs.

Une allocation temporaire a été portée aux Budgets précédents (6,000 francs en 1909 et 2,000 francs en 1910) pour la publication des inventaires sommaires et l'inspection des archives communales; la nouvelle allocation aujourd'hui demandée permettra de subvenir aux frais extraordinaires résultant de l'inspection des archives communales de la province d'Anvers et de l'impression des inventaires, ainsi qu'aux subsides octroyés aux administrations locales pour le classement de leurs archives.

ART. 25. — *Échanges littéraires internationaux : traitements du personnel. Matériel; frais d'expédition et d'emballage; frais divers.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	23,050	»
— alloué pour 1910		22,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	550	»

nécessaire pour mettre le crédit à la hauteur des charges prévues pour 1911, notamment en ce qui concerne les traitements et salaires.

CHAPITRE IV.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ART. 29. — *Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, etc.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	725,485	»
— alloué pour 1910.		685,385	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	40,100	»

Cette somme se répartit comme suit : 5,700 francs pour l'Université de Gand et 34,400 francs pour l'Université de Liège.

Il s'agit de faire face au surcroît de dépenses journalières occasionné par

NOTE PRÉLIMINAIRE

l'accroissement de la population dans les universités de l'État : entretien du mobilier, chauffage, éclairage, frais de session des jurys d'examens, impressions, frais de cliniques, etc.

ART. 39 (nouveau). — *Frais de publication du vingtième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	2,500	»
— alloué pour 1910.			»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,500	»

Dépense périodique; même crédit que pour le rapport précédent.

CHAPITRE V.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

ART. 41 (40 ancien). — *Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen, etc.* (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)

La charge temporaire doit être maintenue; la Commission de réforme de l'enseignement moyen n'a pas terminé ses travaux.

ART. 46 (45 ancien). — *Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, etc.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	70,000	»
— alloué pour 1910.		65,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

L'augmentation proposée se justifie par l'accroissement constant du nombre des récipiendaires, lequel forme la base de l'indemnité des examinateurs. Le crédit de 1909 n'a pas suffi à couvrir la dépense et a dû être augmenté par voie de transfert; un nouveau manquant est prévu en 1910.

ART. 48 (47 ancien). — *Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux, etc. Indemnités à des membres du personnel des athénées, etc.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	4,303,180	»
— alloué pour 1910		4,304,500	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	1,320	»

Le crédit comprenait précédemment une somme de 1,320 francs pour

NOTE PRÉLIMINAIRE.

« complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux ». Ces professeurs ayant été replacés dans les athénées royaux, le crédit est réduit de pareille somme et la rubrique est supprimée dans le libellé.

ART. 55 (ancien). — *Frais de publication du dix-neuvième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	»
— alloué pour 1910.		5,500 »
		<hr/>
DIMINUTION.	fr.	5,500 »

Ce crédit disparaît en 1911.

CHAPITRE VI.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. 58. — *Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	495,850 »
— alloué pour 1910.		474,500 »
		<hr/>
AUGMENTATION.	fr.	21,350 »

nécessaire aux fins d'accorder à des inspecteurs principaux et cantonaux les augmentations de traitement réglementaires.

Un arrêté royal du 10 mai 1910 ayant établi un nouveau barème de traitements pour les inspecteurs cantonaux, le montant de la dépense peut maintenant être fixé avec précision; la mention « crédit non limitatif », insérée dans le libellé au Budget de 1910, n'a donc plus de raison d'être.

ART. 62. — *Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'Etat, etc.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	35,000 »
— alloué pour 1910.		25,000 »
		<hr/>
AUGMENTATION.	fr.	10,000 »

Le nombre des récipiendaires qui se présentent devant le jury d'examen

NOTE PRÉLIMINAIRE.

organisé en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895) ou qui demandent à suivre les cours normaux pour la formation d'institutrices d'écoles gardiennes, s'accroît notablement d'année en année.

Les allocations budgétaires de 1908 et 1909 ont été insuffisantes et il a fallu recourir à des crédits supplémentaires.

Il y a lieu de mettre le crédit mieux en rapport avec le montant des dépenses présumées.

ART. 68. — *Service annuel ordinaire de l'instruction primaire :
subsidés, etc.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	12,291,000	»
— alloué pour 1910		12,031,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	260,000	»

Cette augmentation est normale. Elle est calculée d'après les chiffres officiels de la population scolaire et de manière à assurer l'application, en 1911, du règlement général du 20 septembre 1898.

ART. 76. — *Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. —
Service annuel ordinaire des écoles d'adultes.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	2,932,000	»
— alloué pour 1910		2,882,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	50,000	»

Cette augmentation est calculée en tenant compte de la progression annuelle moyenne des subsides alloués depuis la mise en vigueur du règlement du 21 septembre 1898.

Elle est indispensable pour permettre d'accorder, pendant l'année 1911, les subsides réglementaires aux écoles gardiennes et aux écoles d'adultes communales, adoptées et privées subsidiées.

ART. 80 (ancien). — *Vingt-deuxième rapport triennal sur la situation
de l'enseignement primaire, etc.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	»
— alloué pour 1910		9,500
		<hr/>
DIMINUTION.	fr.	9,500

Ce crédit n'a pas de raison d'être en 1911.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VII.

BEAUX-ARTS.

Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.

ART. 81 (82 ancien). — *Expositions générales des beaux-arts, etc.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	100,000	»
— alloué pour 1910.		140,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	40,000	»

Égale à la charge temporaire portée au Budget de l'exercice 1910 en vue de l'exposition générale organisée à Bruxelles.

Musées royaux et Musée Wiertz.

ART. 91 (92 ancien). — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels, etc.*
Personnel : traitements d'activité, etc.

Crédit demandé pour 1911	fr.	144,500	»
— alloué pour 1910.		129,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	15,000	»

Cette somme permettra d'accorder des augmentations de traitement réglementaires et de pourvoir à certaines nominations devenues nécessaires par suite de l'accroissement des salles affectées aux Musées.

ART. 92 (93 ancien). — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels, etc., matériel et acquisitions.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	159,000	»
— alloué pour 1910.		95,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	64,000	»

Le crédit affecté aux acquisitions pour la section des anciennes industries d'art, qui n'a pas varié depuis nombre d'années, doit actuellement supporter les dépenses des nouvelles sections : Belgique ancienne, antiquité, etc. Il en résulte que l'Administration des Musées ne peut plus profiter couramment des occasions favorables d'acheter et est exposée à laisser partir pour l'étranger les œuvres de nos anciens ouvriers d'art.

La bibliothèque des Musées doit naturellement s'accroître avec le déve-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

loppement des différentes sections; de plus, des ressources sont nécessaires pour la publication des catalogues.

Une autre cause encore de l'insuffisance du crédit réside dans les dépenses nouvelles assez considérables d'ameublement, de nettoyage, etc., occasionnées par l'accroissement des locaux.

Une augmentation de 40,000 francs est nécessaire de ces divers chefs.

Enfin, le chauffage des nouveaux locaux entraînera une dépense supplémentaire évaluée à 24,000 francs.

Encouragements en faveur de l'art musical.

ART. 101 (102 ancien). — *Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	95,835	»
— alloué pour 1910.		90,750	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,085	»

Cette augmentation permettra, avec la contribution de la ville et de la province, de faire quelques nominations reconnues nécessaires dans l'intérêt de l'enseignement, et d'accorder à certains agents une amélioration de position légitime.

ART. 104 (105 ancien). — *Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales, etc.* (Y compris une somme de 13,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1911	fr.	198,200	»
— alloué pour 1910.		181,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	17,000	»

La somme de 13,000 francs en charge temporaire est destinée à couvrir les dépenses occasionnées par le grand concours bisannuel de composition musicale (concours de Rome).

L'augmentation de 4,000 francs du crédit normal se justifie par l'accroissement de la quote-part d'intervention du service des Beaux-Arts dans les entreprises musicales, qui se multiplient dans tout le pays, et par la création de nouvelles écoles de musique répondant aux conditions requises pour recevoir un subside du Gouvernement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE IX.

SERVICES DIVERS.

ART. 108 (109 ancien). — *Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement des locaux universitaires; matériel et outillage scientifique.*

Crédit demandé : 137,366 francs.

Ce crédit se répartirait comme suit entre les deux Universités de l'État :

A. — UNIVERSITÉ DE GAND.

1 ^o Laboratoire d'électricité industrielle fr.	27,000	»
2 ^o Laboratoire de pharmacie pratique.	7,000	»
3 ^o Laboratoire de recherches chimiques	2,156	»
4 ^o Laboratoire d'électrochimie appliquée	6,000	»
5 ^o Laboratoire d'anatomie pathologique	4,500	»
6 ^o Institut clinique. Travaux complémentaires de parachèvement	20,000	»
7 ^o Institut des sciences. Outillage des salles de dessin	4,000	»
8 ^o Réfection de la chaufferie	10,000	»
TOTAL. fr.	80,656	»

B. — UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

1 ^o École de commerce. Ameublement. fr.	3,000	»
2 ^o Laboratoire de chimie analytique	5,000	»
3 ^o Laboratoire de cristallographie	800	»
4 ^o Laboratoire de métallurgie	8,000	»
5 ^o Institut de mécanique appliquée	6,000	»
6 ^o Cours de topographie	3,400	»
7 ^o Cours de description des machines	2,475	»
8 ^o Clinique chirurgicale.	3,235	»
9 ^o Acquisition de la bibliothèque de feu M. le professeur Édouard Van Beneden	25,000	»
TOTAL. fr.	56,910	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 109 (nouveau). — *Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux.*

Crédit demandé : 20,000 francs.

Le même crédit a figuré au Budget pour les exercices 1908 et 1909.

La somme de 20,000 francs sera suffisante pour les besoins de l'exercice 1914.

ART. 110 (ancien). — *Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école.*

Crédit demandé : 1,000,000 de francs.

Ce crédit, égal à celui des années précédentes, est nécessaire aux besoins de l'exercice 1914.

ART. 111 (ancien). — *Observatoire royal : perfectionnement de l'outillage scientifique ; achèvement de travaux scientifiques ; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique.*

Crédit demandé : 22,000 francs.

Ce crédit constitue le dernier cinquième de la dépense dont le principe a été admis en 1907.

ART. 112 (ancien). — *Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer.*

Crédit demandé : 18,000 francs.

Il y a lieu pour la Belgique de maintenir sa participation à ces travaux.

ART. 113 (ancien). — *Musée des beaux-arts de Saint-Nicolas. — Part d'intervention de l'État.*

Crédit demandé : 8,500 francs.

Cette somme représente la deuxième annuité du subside sollicité de l'État (25,000 francs) à titre de part d'intervention dans les frais de construction d'un musée des beaux-arts.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 114 (nouveau). — *Conservatoire royal de musique de Gand. — Quote-part de l'État dans les frais de placement du buffet d'orgue et décoration de la salle des concerts.*

Crédit demandé : 6,000 francs.

En 1904, le Gouvernement a doté le Conservatoire de Gand d'un mobilier neuf et a fait installer dans la salle des concerts un orgue monumental ; le mécanisme et les tuyaux sont restés à découvert : le placement d'un buffet d'orgue s'impose. D'autre part, le moment semble venu de procéder à la décoration de la salle des concerts ; les travaux de peinture sont le complément indispensable de la construction que l'État s'est imposée.

La part de l'État dans ces dépenses serait de 6,000 francs.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Sciences et des Arts et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exercice 1911 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trente-quatre millions cinq cent septante-cinq mille quatre cent septante-sept francs fr. 34,575,477 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million deux cent douze mille soixante-six francs . . . 1,212,066 »

Soit ensemble à la somme de trente-cinq millions sept cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quarante-trois francs fr. 35,787,543 »

conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 18 octobre 1910.

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voordracht van Onze Ministers van Wetenschappen en Kunsten en van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Wetenschappen en Kunsten voor het dienstjaar 1911 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van vier en dertig millioen vijf honderd vijf en zeventig duizend vier honderd zeven en zeventig frank fr. 34,575,477 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van een millioen twee honderd en twaalf duizend zes en zestig frank 1,212,066 »

Te zamen op de som van vijf en dertig millioen zeven honderd zeven en tachtig duizend vijf honderd drie en veertig frank . . . fr. 35,787,543 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 18 October 1910.

ALBERT.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Sciences
et des Arts,

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Wetenschappen
en Kunsten,

F. SCHOLLAERT.

Le Ministre des Finances,

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

**BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS
POUR L'EXERCICE 1911.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 *	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service Traitements de disponibilité.	520,110 *	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i>	64,000 *	617,110 *
4	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque	7,000 *	
5	Frais de route et de séjour; missions	5,000 *	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées, et prenant cours en 1911 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année (<i>Credit non limitatif</i>).	145,000 *	
7	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876). Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 3 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1911.	158,000 *	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN
VOOR HET DIENSTJAAR 1911.**

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
HOOFDBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 •	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden. Jaarwedden van beschikbaarheid.	520,110 •	
5	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, kleine uitgaven. Kosten van het <i>Bulletin du Ministère</i>	64,000 •	617,110 •
4	Bibliotheek van het Departement : aankoop van boeken, abonnementen en inschrijvingen; kosten van drukken, innaaien, kartonneren en verbinden; opstel van den catalogus; materieel der bibliotheek	7,000 •	
5	Reis- en verblijfkosten; zendingen	5,000 •	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
	Eerste termijn der pensioenen, te verleen en aan ambtenaren en beambten van den Staat, aan gemeenteleraars en -onderwijzers en aan de leden van het onderwijzend personeel der aangenome lagere scholen, en aanvang nemende in 1911 of vóór den 1 ^o Januari van hetzelfde jaar. (<i>Onbepaald krediet</i>)	145,000 •	
	Pensioenen door de voormalige voorzieningskassen aan gemeenteleraars en -onderwijzers verschuldigd (art 5 der wet van 16 Mei 1876). Tusschenkomst van den Staat in de betaling der pensioenen verleend of te verleen en aan weduwen, kinderen of weezen van ambtenaren en beambten van den Staat en van leeraars en onderwijzers, voor de jaren aansluiting bij de voorzieningskassen, afgeschaft bij de wet van 16 Mei 1876 (art 1 der wet van 31 Maart 1884). Termijnen vervallen vóór 1 ^o Januari 1911.	158,000 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
8	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constituées en sociétés mutualistes reconnues.	25,000 »	396,597 •
9	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'Instruction publique des parts de pension payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867)	797 •	
10	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minimale	67,600 •	
CHAPITRE III.			
SCIENCES ET LETTRES.			
11	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale. Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. Sociétés littéraires et scientifiques. Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 30 avril 1895; frais des jurys. Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires. Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887. Encouragements à la littérature et à l'art dramatiques (littéraire et musical). Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> . Office international de bibliographie: rédaction et administration Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise). Location de deux tables d'études à la station zoologique et physiologique de Naples et d'une table d'études à la station biologique de Roscoff. Part contributive de la Belgique dans les frais du Bureau central des recherches sismologiques, à Strasbourg. Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires, impressions et dépenses diverses pour le service spécial de l'Administration des Sciences et des Lettres	292,850 »	
12	Institut historique belge de Rome	26,400 »	
13	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique: traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyn. Frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers. Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une <i>Biographie nationale</i>	123,700 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
8	Aanmoedigingspremiën aan de pensioenkassen der vrije onderwijzers, ingericht als erkende maatschappijen tot onderlingen bijstand	25,000	396,397
9	Teruggave aan de Kas voor weduwen en weezen van het Bestuur van het Openbaar Onderwijs der deelen van pensioen door haar betaald ter ontlasting van den Staat (wet van 15 Maart 1867)	797	
10	Verleening van hulpgehden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten, lagere onderwijzers en op loon bezoldigde agenten, aan huone weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeeren. — Verleening van hulpgehden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene hier personen die een gering pensioen genieten	57,000	
HOOFDSTUK III WETENSCHAPPEN EN LETTEREN.			
11	Toelagen en aanmoedigingen rakende de letterkunde en de wetenschappen, letterkundige, wetenschappelijke of oudheidkundige reizen en zendingen; opdelvingen en werken in het belang der wetenschap en der nationale oudheidkunde. Hulpgehden aan in nood zijnde letterkundigen of geleerden of aan familiën van overledene letterkundigen of geleerden Letterkundige en wetenschappelijke maatschappijen. Vijfjaarlijksche en tienjaarlijksche prijzen ingesteld door koninklijke besluiten van 7 December 1845, 6 Juli 1851, 20 December 1882 en 30 April 1895; kosten voor de jury's Inschrijvingen; aankoop van werken voor de volksbibliotheken. Kosten van het kantoor der Internationale Vereeniging ter bescherming van letter- en kunstwerken; druk- en andere kosten betreffende de uitvoering der wet van 30 September 1887. Aanmoedigingen aan de tooneelletterkunde en tooneelkunde (letteren en muziek). Uitgave der <i>Bibliographie de Belgique</i> . Uitgave der <i>Bibliotheca belgica</i> . Internationale dienst van bibliographie: opstel en beheer. Aandeel van België in de kosten tot uitgave van het <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> . Huurkosten van twee studietafels in het zoologisch en physiologisch gesticht van Napels, en van eene studietafel in het biologisch gesticht van Roscoff. Deelname van België in de kosten van het Middenhuurcel voor onderzoek betreffende aardbevingen, te Straatsburg. Aankoop en inbinding van wetenschappelijke of letterkundige werken, drukwerk en allerlei uitgaven voor den bijzonderen dienst van het Beheer van Wetenschappen en Letteren	292,850	
12	Belgisch historisch Instituut te Rome	26,400	
15	Koninklijke Academie van wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België: jaarwedden en dagloonen van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; onderzoek en beoordeeling van den prijskamp der stichting De Keyn. Druk- kosten; prijzen der wedstrijden. Verwarming, verlichting en kosten van onderhoud van het Palais der Academiën; verschillende kosten. Kosten der koninklijke commissie voor geschiedenis; uitgave der <i>Onuitgegeven Belgische Kronijken</i> ; opstel en uitgave der chronologische tafel der oorkonden, diploma's, opene brieven en andere gedrukte stukken rakende de geschiedenis van België. Uitgave eener <i>Nationale Biographie</i> .	125,700	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
14	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; publication des anciens monuments de la littérature flamande. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire)	47,400 .	
15	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité.	181,225 .	
16	Observatoire royal; frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	99,150 .	
17	Bibliothèque royale : personnel, traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire)	157,100 .	
18	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (Y compris une somme de 8,000 francs en charge temporaire.)	245,100 .	1,569,925
19	Musée royal d'histoire naturelle: personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité	117,100 .	
20	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections, publication des <i>Annales du Musée</i> . (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)	80,450 .	
21	Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité.	92,150 .	
22	Archives générales du Royaume à Bruxelles : matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique. (Y compris une somme de 1,000 francs en charge temporaire.)	14,200 .	
23	Archives de l'État dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité	95,350 .	
24	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc. Inspection des archives communales. (Y compris une somme de 4,000 francs en charge temporaire.)	24,700 .	
25	Échanges littéraires internationaux : traitements du personnel. Matériel; frais d'expédition et d'emballage; frais divers	23,050 .	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER EREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
14	Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde : jaarwedden en dagloonen van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; drukkosten; prijzen der wedstrijden; verwarming, verlichting en onderhoud der lokalen; verschillende kosten; uitgave der oude gedenkstukken der vlaamsche letterkunde (<i>Inbegrepen eene som van 10,000 frank als tijdelijke last</i>)	47,400 °	
15	Koninklijke sterrenwacht : personeel; loon der dienstlieden; jaarwedden van beschikbaarheid	131,225 °	
16	Koninklijke sterrenwacht : kosten van materieel; aankoop van toestellen; drukwerk.	90,150 °	
17	Koninklijke bibliotheek : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; opstel des algemeen catalogus. (<i>Inbegrepen eene som van 10,000 frank als tijdelijke last.</i>)	157,100 °	
18	Koninklijke bibliotheek : materieel en aankopen. (<i>Inbegrepen eene som van 8,000 frank als tijdelijke last.</i>)	245,100 °	1,569,925 °
19	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : personeel en studiekosten der verzamelingen; jaarwedden van beschikbaarheid	117,100 °	
20	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : materieel en aankopen; wetenschappelijke verkenning van het land en aankoop van verzamelingen; uitgave der <i>Annales du Musée</i> (<i>Inbegrepen eene som van 6,000 frank als tijdelijke last.</i>)	80,450 °	
21	Algemeen Rijksarchief te Brussel : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid.	92,150 °	
22	Algemeen Rijksarchief te Brussel : materieel; boekbinderswerkhuis voor het herstellen van oorkonden; zegelverzameling. (<i>Inbegrepen eene som van 1,000 frank als tijdelijke last.</i>)	14,200 °	
23	Staatsarchieven in de provinciën : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid.	95,850 °	
24	Drukkosten van de <i>Inventarissen der archieven</i> ; inkoopkosten van oorkonden, voortkomende van de archieven, gevallen in handen van bijzonderen; kosten van aankoop of van afschrijven van oorkonden betreffende 's lands geschiedenis; uitgaven voor het materieel der bewaarplaatsen van archieven in de provinciën; toelagen voor de klasseering en voor de uitgave der inventarissen van de archieven, toebehoorende aan de provinciën, aan de gemeenten en aan de openbare gestichten; verschillende uitgaven betreffende de archieven. Wederneming van archieven, in handen van vreemde regeeringen gebleven; kosten van klasseering, afschrijven, vervoer, enz; inspectie der gemeentearchieven. (<i>Inbegrepen eene som van 4,000 frank als tijdelijke last.</i>)	24,700 °	
25	Internationale letterkundige uitwisselingen . jaarwedden van het personeel Materieel; kosten van verzending; en inpakking; verschillende kosten	23,050 °	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE IV.			
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
26	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . .	1,000 *	
27	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers.	2,000 *	
28	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargés d'un service extra-universitaire.	1,895,680 *	
29	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Subsidés pour encourager dans les universités le mouvement en faveur de l'éducation physique des étudiants	725,485 *	
30	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsidés éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses. Commission pour faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges; frais divers et indemnité du secrétaire; bourses de voyage destinées aux porteurs de diplômes scientifiques universitaires	192,000 *	
31	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys	60,000 *	
32	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: matériel; salaire des huissiers	5,000 *	2,870,265 *
33	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale (art. 17, litt. f de la loi du 12 avril 1894).	9,500 "	
34	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890: matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.	1,000 "	
35	Commission d'entérinement des diplômes académiques: frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission	5,100 "	
36	Commission d'entérinement des diplômes académiques: indemnité du secrétaire adjoint.	2,000 "	
37	Frais du concours universitaire: impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités	18,000 "	
38	Subsidés pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions	21,000 *	
39	Frais de publication du vingtième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État	2,500 *	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK IV.			
HOOGER ONDERWIJS.			
26	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : jaarwedde van den secretaris	1,000	•
27	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : reis- en verblijfkosten der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten.	2,000	•
28	Jaarwedden van het onderwijzend en het besturend personeel van 's Staats beide hoogeschoolen; jaarwedden van beschikbaarheid; vergoedingen aan de leden van het onderwijzend personeel, belast met eenen dienst buiten de hoogeschool	1,895,680	•
29	Materieel van 's Staatshoogeschoolen en harer aanhoorigheden, de clinicdienst inbegrepen. Toelagen tot aanmoediging, op de hoogeschoolen, van de beweging ten voordeele van lichamelijke opleiding der studenten	725,485	•
30	Hoogeschool-beurzen; reisbeurzen; gebeurlijke toelagen ten voordeele der bekroonden, die geen dezer beurzen konden krijgen; kosten van den wedstrijd ter begeving dezer beurzen. Commissie tot het vergemakkelijken der plaatsing in den vreemde der diplomeerden der belgische hoogeschoolen; allerlei kosten en vergoeding aan den secretaris; reisbeurzen voor houders van wetenschappelijke universiteits diploma's	122,000	•
31	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : reiskosten en zitpenningen aan de leden der jury's	60,000	•
32	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : materieel; loon der deurwaarders	5,000	•
33	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 rakende de begeving der academische graden en het programma der universiteits-examens : reiskosten en zitpenningen van de leden der jury. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken (art. 17, litt. f, der wet van 12 April 1894)	9,500	•
34	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 : materieel; loon van den deurwaarder en verschillende kosten. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken	1,000	•
35	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden. Materieel der commissie	5,100	•
36	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's: vergoeding aan den hulpsecretaris.	2,000	•
37	Kosten van den universiteitswedstrijd : druk van de bekroonde verhandelingen en andere schriften de hoogeschoolen aabelangende	18,000	•
38	Toelagen om de uitgave aan te moedigen der werken van de leden van het personeel der hoogeschoolen en om te voorzien in de kosten der zendingen die hoofdzakelijk het belang van het hooger onderwijs beoogen. Inschrijvingen	21,000	•
39	Kosten van uitgave van het twintigste driejaarlijksch verslag over den toestand van het op Staatskosten gegeven hooger onderwijs	2,500	•

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
ENSEIGNEMENT MOYEN			
40	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire et du bibliothécaire	2,000 •	
41	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. Frais de la Commission de réforme de l'enseignement moyen. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)	12,920 •	
42	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique; contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : traitements du personnel, indemnités	65,900 •	
43	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'enseignement primaire); contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau.	20,000 •	
44	Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège.	105,100 •	
45	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège	11,000 •	
46	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	70,000 •	
47	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel	4,000 •	
			4,996,908 •

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG)

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK V.			
MIDDELBAAR ONDERWIJS.			
40	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : jaarwedde van den secretaris en van den bibliothecaris	2,000	.
41	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten. Kosten van de Commissie tot hervorming van het middelbaar onderwijs (<i>Inbegrepen eene som van 10,000 frank als tijdelijke last.</i>)	12,920	"
42	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid het onderricht der gymnastiek en van het muziek; nazicht van de boekhouding der secretarissen-penningmeesters van de Staatsinrichtingen van middelbaar onderwijs: jaarwedden van het personeel, vergoedingen	65,900	.
43	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid en het onderricht der gymnastiek en van het muziek (gemengde dienst met het Beheer van lager onderwijs); nazicht van de boekhouding der secretarissen-penningmeesters van de Staatsinrichtingen van middelbaar onderwijs: reis- en verblijfkosten; vergoedingen; zendingen; kantoorkosten	20,000	"
44	Jaarwedden of vergoedingen voor het personeel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lageren graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik	105,100	.
45	Materieel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lageren graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik	11,000	"
46	Examenjury's van het middelbaar onderwijs : reis- en vacatiekosten, zitpenningen; allerhande vergoedingen en vergoedingen	70,000	4,906,008
47	Examenjury van het middelbaar onderwijs : materieel	4,000	.

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
48	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881) et aux écoles moyennes (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881). Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	4,503,180	•
49	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées	34,500	•
50	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé.	178,008	•
51	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides	45,900	•
52	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys Impressions, fournitures et frais divers	28,500	•
53	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi	2,000	•
54	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements	95,000	•
55	Publication d'ouvrages classiques; encouragements; subsides; souscriptions; acquisition d'ouvrages et achats divers intéressant le service spécial de l'enseignement moyen; frais d'impressions intéressant exclusivement ce service; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; indemnités; frais de voyage	20,000	•
CHAPITRE VI			
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
56	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire	2,000	•

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
48	Toelagen (jaarwedden, vergoedingen, bijschoolgeld, enz.) aan de koninklijke atheneums (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881) en aan de middelbare scholen (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881). Vergoedingen aan leden van het personeel der atheneums en der middelbare scholen van den Staat bij familieongelukken (onderstand, ziekte- en begrafenis-kosten)	4,303,180	•
49	Beurzen voor de leerlingen der middelbare scholen van den Staat en der aangenomen middelbare scholen	34,500	•
50	Gemeente- of provinciegestichten van middelbaar onderwijs van 1 ^o en van 2 ^o graad, voor jongens: toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten Aandeel van den Staat in de betaling der jaarwedden van beschikbaarheid der professors van het voormalig gemeentecollege van IJperen, afgeschafd	178,008	•
51	Gemeentelijke middelbare onderwijsgestichten voor meisjes: toelagen.	43,900	•
52	Algemeene wedstrijd onder de gestichten van middelbaar onderwijs: zitpenningen, reis- en verblijfkosten der afgevaardigden; vergoedingen aan de leden der jury's; aan de personen aan die jury's toegevoegd. Drukwerk, leveringen en onderscheidene kosten	28,500	•
53	Vergoeding aan eenen leeraar van het middelbaar onderwijs van den 1 ^o graad, die buiten bediening is	2,000	•
54	Jaarwedden van beschikbaarheid van leden van het beheerend en onderwijzend personeel der normaalgestichten voor middelbaar onderwijs, der gestichten voor middelbaar onderwijs onder leiding van den Staat en der opzichters van die gestichten	95,000	•
55	Uitgave van schoolboeken; aanmoedigingen; toelagen; inschrijvingen; aankoop van boekwerken en allerlei aankopen voor den bijzonderen dienst van het middelbaar onderwijs; drukkosten betreffende uitsluitend gemelden dienst; zendingen in het belang van het middelbaar onderwijs; vergoedingen; reiskosten.	20,000	•
HOOFDSTUK VI.			
LAGER ONDERWIJS.			
56	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: jaarwedde van de secretarissen en van den boekbewaarder	2,000	•

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
57	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres ; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du Conseil ; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil ; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers	4,500	
58	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économes des écoles normales ; traitements des inspecteurs principaux ; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité	495,850	
59	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économes des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1° aux inspecteurs principaux ; 2° aux inspecteurs cantonaux ; 3° aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux ; frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires ; fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire	208,500	
60	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires. Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite	121,100	
61	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours temporaires et conférences d'initiation : 1° pour le personnel de l'inspection et pour celui des écoles normales primaires ; 2° pour les instituteurs et institutrices des écoles communales, des écoles adoptées et des écoles privées subsidiées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours et conférences ou appelées à y assister. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application	861,150	
62	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État ; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées ; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895). Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire ; frais des cours frœbeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne	55,000	
63	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement primaire	6,000	
64	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État.	78,000	
65	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsidés aux écoles normales agréées	500,000	
66	Frais des conférences des instituteurs. Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture ; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents ; frais du jury ; frais divers	207,000	21,754,350

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
57	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: reiskosten der leden; aanwezigheidspenningen aan de leden en aan de ambtenaren, geroepen om deel te nemen aan de werkzaamheden van den Raad; druk, autographiën, kopieën en andere door hooger genoemden Raad bevolen werken; aankoop van boekwerken, inbinding, onderscheidene kosten en uitgaven	4,500 .	
58	Jaarwedden van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen; jaarwedden der hoofdopzieners; jaarwedden der kantonnale opzieners. Jaarwedge van den agent-controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen. Jaarwedden van beschikbaarheid	495,850 .	
59	Reiskosten van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen. Gevallijke vergoedingen voor het bezoek der scholen en andere diensten: 1 ^o aan de hoofdopzieners; 2 ^o aan de kantonnale opzieners; 3 ^o aan de afgevaardigde opziensters. Vergoedingen voor verblijf aan kantonnale opzieners; reiskosten van den agent-controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen; levering van drukwerk en autographiën voor den dienst van het schooltoezicht	206,500 .	
60	Jaarwedden van de diocesane hoofdopzieners en diocesane opzieners der lagere scholen. Reis- en verblijfkosten van de afgevaardigden der hoofden van de protestantsche en israëlitische eerediensten	121,100 .	
61	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel van 's Staatsnormaalgestichten. Jaarwedden van beschikbaarheid der leden van het personeel der normaalgestichten van den Staat. Tijdelijke normaalleergangen en inleidingvoordrachten: 1 ^o ten bate van het personeel van het toezicht en der lagere normaalacholen; 2 ^o ten bate der onderwijzers en onderwijzeressen der gemeente- aangenomen en vrije gesubsidieerdesholen. Vergoedingen aan de leden der jury's belast met het afnemen der examens van bekwaamheid voor het onderwijs van verschillende vakken in de tijdelijke normaalleergangen onderwezen. Kosten van verschillende aard Toelagen aan de bestuurders der normaalgestichten om een deel der kosten van de toepassingskosten te dekken.	861,150 .	
62	Kosten der aannemingsjury's in de lagere normaalscholen van den Staat; kosten der uittredingsjury's in de normaalscholen van den Staat, alsmede in de aangenomen normaalscholen; kosten der examenjury's voor onderwijzers, ingericht krachtens artikel 9 der organieke wet op het lager onderwijs (1884-1895) Kosten der examenjury voor het getuigschrift van geschiktheid tot het ambt van kantonnale opziener van het lager onderwijs; kosten der Froebel-leergangen en der jury's belast met het bekrachtigen of het afleveren van het diploma van bewaarschool-onderwijzers.	55,000 .	
63	Drukwerk, aankoop van registers en onderscheidene behoeften voor den bijzonderen dienst des Beheers van lager onderwijs.	6,000 .	
64	Verbetering en huur der lokalen en materieel van 's Staats lagere normaalscholen.	78,000 .	
65	Beurzen voor de leerlingen van 's Staatsnormaalscholen en van de aangenomen normaalscholen Toelagen aan de aangenomen normaalscholen.	500,000 .	
66	Kosten der onderwijzers-vergaderingen. Belooningen aan de lagere onderwijzers van de gemeente-, aangenomen of ondersteunde scholen, die met het beste gevolg het theoretisch en practisch onderwijs van de beginselen van landbouw geven; kosten van bezoek der scholen door de mededingende onderwijzers gehouden; kosten der jury; verschillende kosten	207,000 .	21,764,350 .

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (suite).

Articles.	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.		
67	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types.	100,000 »	
68	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.	12,291,000	
69	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895 : 1 ^{er} aux communes; 2 ^e aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné (Une somme de 50,000 francs au maximum pourra être transférée de l'article 69 à l'article 68.).	920,000 »	
70	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales, adoptées ou privées subsidiées, pour garçons.	20,000 »	
71	Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1911 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.	1,800,000 »	
72	Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs communaux ou adoptés, malades, pour l'exercice 1911 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.	145,000 »	
73	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux ou adoptés, pour 1911 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.	140,000 »	
74	Subside compensateur aux écoles primaires libres inspectées réunissant les conditions déterminées par l'article 19 de la loi organique de 1895.	1,000,000 »	
75	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux donné par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin et d'insuffisance du clergé paroissial.	20,000 »	
76	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 76 à l'article 68 et vice versa.)	2,952,000 »	
77	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités.	9,200 »	
78	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger.	4,500 »	
79	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire.	55,950 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
67	Bouw, aankoop, verbetering en meubileering van schoollokalen; kosten van bewaking en toezicht; kosten voor het maken van meubels en model-ontwerpen.	100,000	»
68	Gewone jaarlijksche dienst van het lager onderwijs: toelagen te verdeelen, overeenkomstig alinea's 1, 2 en 3 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895, onder de gemeentescholen, de aangenomen scholen, en de niet aangenomen bijzondere scholen, welke de wettelijke voorwaarden tot aanneming vereenigen	12,201,000	»
69	Aanvullende toelagen, te verleen in uitvoering van alinea's 4, 5, 6 en 7 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895: 1 ^o aan de gemeenten; 2 ^o aan de scholen ambtshalve aangenomen, waarvan de aanneming ten einde liep krachtens gezegte wet — Buitengewone toelagen te verleen in geheel bijzondere gevallen, bij toepassing van alinea 8 van voormeld artikel. (Eene som van ten hoogste 50,000 frank mag overgedragen worden van artikel 69 op artikel 68.)	920,000	»
70	Toelagen voor het onderwijs van den handenarbeid in de lagere gemeente-, aangenomen of bijzondere ondersteunde scholen voor jongens	20,000	»
71	Aandeel van den Staat in de wettelijk verplichte verhoogingen van jaarwedde, verleend aan gemeente- of aangenomen onderwijzers, voor het dienstjaar 1911 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren	1,800,000	»
72	Aandeel van den Staat in de vergoedingen verleend aan de tusschentijdige onderwijzers, die zieke gemeente- of aangenomen onderwijzers vervangen, voor het dienstjaar 1911 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren.	145,000	»
73	Aandeel van den Staat in de jaarwedden van beschikbaarheid van lagere gemeente- of aangenomen onderwijzers, voor 1911 en uitzonderlijk voor vorige dienstjaren.	140,000	»
74	Vergeldende toelage aan de lagere vrije scholen waarop toezicht wordt gehouden die beantwoorden aan de eischen bepaald bij artikel 19 der wet tot inrichting van 1895	1,000,000	»
75	Aandeel van den Staat in de kosten van het godsdienstonderwijs gegeven door de afgevaardigden van de belienars der erediensten aan de leerlingen der lagere gemeentescholen, in geval het onderwijzend personeel weigert zich hiermede te belasten en de parochiale geestelijkheid daartoe niet volstaat	20,000	»
76	Gewone jaarlijksche dienst der bewaarscholen. — Gewone jaarlijksche dienst der scholen voor volwassenen. (IPorden, desgevallende, toegelaten de overdrachten van artikel 76 op artikel 68, en omgekeerd.)	2,932,000	»
77	Nationaal Schoolmuseum: personeel; jaarwedden en vergoedingen	9,200	»
78	Nationaal Schoolmuseum: materieel; bestuurskosten; onderwijskundige tentoonstellingen in België en elders	4,300	»
79	Schriften het lager onderwijs aangevende; abonnementen; inschrijvingen; aankoop van werken voor de boekerijen der normaalscholen en voor de kantonale boekerijen. Kosten van de bibliotheken der kantonale vergaderingen en der kantonale schoolmuseums; aankoop van verzamelingen en toestellen; meubelen; kosten voor het drukken van catalogi; vergoedingen aan de onderwijzers, belast met de bewaring der boekerijen en der wetenschappelijke verzamelingen. Zendingen en reiskosten in het belang van den dienst van het lager onderwijs	55,950	»

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.		
	CHAPITRE VII		
	BEAUX-ARTS.		
	<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
80	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc, d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés.	275,000	•
81	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge	100,000	•
	<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
82	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	153,405	•
83	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres	245,000	•
84	Inspection des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles	10,000	•
85	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin	1,000	•

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VII.			
SCHOONE KUNSTEN.			
<i>Aanmoedigingen aan de beeldende en graphische kunsten.</i>			
80	Bestellingen en aankopen van werken van levende of sedert niet langer dan tien jaren overleden Belgische en vreemde kunstenaars; toelagen aan de openbare gestichten, aan de gemeenten en aan de provinciën om bij te dragen tot bestelling of aankoop van kunstwerken; gewrochten van muurschildering, met medehulp der gemeenten en der belanghebbende gestichten. Aanmoedigingen voor de plaatsnijkunst en het graveeren van gedenkpenningen, voor uitgaven betreffende de schoone kunsten en de oudheidkunde; toelagen: opgravingen in het belang van kunst en oudheidkunde; inschrijvingen op en aankopen van werken, belangrijk voor kunst of oudheidkunde; aankoop en inbinding van werken voor den bijzonderen dienst van het bestuur van schoone kunsten; kosten van ontvangst, uitpakking en herverpakking, enz., van kunstwerken, tot onderzoek of anderszins gezonden; aandeel van de Administratie van schoone kunsten in de kosten van het wederlandsch verbond van Bern tot bescherming der letterkundige werken en kunstgewrochten; verschillende uitgaven. Toelagen aan kerkfabrieken ten titel van aanmoediging, voor de uitvoering van godsdienstige menbelvoorwerpen van een erkend kunstkarakter. Toelagen en aanmoedigingen aan kunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in den vreemde en in het land, in het belang hunner studiën; zendingen; hulpgelden aan familiën van overleden kunstenaars	275,000	°
81	Algemeene tentoonstellingen van schoone kunsten; deel van tusschenkomst van den Staat in de kosten van aankoop, voor de plaatselijke museums, van naar de tentoonstellingen gezonden kunstgewrochten. Toelagen aan de maatschappijen, ingesteld tot aanmoediging der schoone kunsten, aan de plaatselijke tentoonstellingen, aan de tentoonstellingen ingericht buiten het land in het belang der Belgische School.	100,000	°
<i>Aanmoedigingen ten voordeele van het onderwijs der beeldende en graphische kunsten.</i>			
82	Hooger Instituut en Koninklijke Academie voor schoone kunsten te Antwerpen: begifting van den Staat, bestemd met de toelagen der stad Antwerpen, om de uitgaven te dekken zoowel voor het personeel als voor het materieel en de aankopen voor het museum van oude kunst	153,405	°
83	Academiën en teekenscholen: toelagen, aankoop en kosten van onderhoud van modellen, coperenningen en boeken	245,000	°
84	Opzicht der academiën en teekenscholen; geschriften en andere werken, bijzonder tot den dienst der academiën en scholen behoorende	10,000	°
85	Verbeteringsraad van het onderwijs der teekenkunst	1,000	°

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
86	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	17,000 »	
87	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure : pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome	58,957 •	
88	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	20,000 •	
	<i>Musées royaux et musée Wiertz.</i>		
89	Musées royaux de peinture et de sculpture et musée Wiertz. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais de surveillance	61,350 •	
90	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	115,700 »	
91	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais d'étude des collections	144,500 •	
92	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses	159,000 »	
	<i>Monuments publics.</i>		
93	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	46,000 •	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		
94	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	125,000 »	
95	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	200,000 •	2,304,522 •
96	Commission royale des monuments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité.	17,500 •	
97	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication.	22,700 •	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
86	Toelagen aan jonge kunstocfenaren om ze te ondersteunen in hunne studiën	17,000 •	
87	Groote prijskampen van schilder-, beeld-, bouw- en plaatsrijkskunde; pensioenen der bekroonden; kosten betreffende deze prijskampen; werkhuizen te Rome	38,937 •	
88	Namaking van kunstvoorwerpen, bestemd voor de internationale ruilingen en kosten rakende deze ruilingen; verschillende uitgaven	20,000 •	
<i>Koninklijke museums en Wiertz-Museum.</i>			
89	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst en Wiertz-Museum. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; kosten van toezicht	61,550 •	
90	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: materieel en aankopen; drukkosten der katalogen; verschillende en onvoorziene kosten. — Wiertz-Museum: materieel; verschillende en onvoorziene kosten	115,700 •	
91	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; studiekosten der verzamelingen	144,500 •	
92	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum museum van wapens, uitrustingen en geschut: materieel en aankopen. Aanwezigheidspenningen aan de leden der Commissie van toezicht. Kosten van drukken en verkoop van den kataloog. Verschillende uitgaven	159,000 •	
<i>Openbare monumenten.</i>			
93	Gedenkteekens op te richten aan heroemde Belgen; toelagen aan de steden en aan de provinciën; gedenkpenningen ter vereeuwiging van merkwaardige gebeurtenissen.	46,000 •	
<i>Herstelling van monumenten en bewaring van kunstwerken.</i>			
94	Toelagen aan de provinciën, de steden en de gemeenten, welke middelen ontoereikend zijn tot het herstellen der monumenten; toelagen voor de herstelling en het behoud van voorwerpen van kunst en oudheid toebehoorende aan de openbare besturen, aan de kerken, enz.; onderhoudswerken aan 's Rijks eigendommen die een uitsluitelijk historisch of artistiek belang opleveren. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen en werken	125,000 •	
95	Toelagen aan de provinciën, de gemeenten en de kerkfabrieken voor herstellingen, die een kunstkarakter hebben, aan godsdienstige gebouwen, als monumenten gerangschikt. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen	200,000 •	2,361,522 •
96	Koninklijke Commissie van monumenten. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	17,300 •	
97	Koninklijke Commissie van monumenten: aanwezigheidspenningen der leden; reiskosten van de leden, van den secretaris en van twee teekenaars; boekverzameling, mobilair, verwarming, drukwerk, kantoorkosten, aankoop van instrumenten; verslag van de algemeene vergaderingen; vergoedingen aan de snelschrijvers en kosten van uitgave.	22,700 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
98	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	7,500	»
99	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500	»
<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>			
100	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique	175,000	»
101	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel.	95,835	»
102	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel.	60,000	»
103	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel	60,505	»
104	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours. Dépenses diverses. (Y compris une somme de 13,000 francs en charge temporaire.)	108,200	»
105	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000	»
106	Part de l'État dans les traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts	2,000	»
CHAPITRE VIII.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
107	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse	6,000	6,000 »
TOTAL fr.			34,575,477 »

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
98	Reis- en verblijfkosten en aanwezigheidspenningen van de drie commissarissen der Koninklijke Academie van België, toegevoegd aan de Koninklijke Commissie van kunsten en monumenten; reis- en verblijfkosten der briefwisselende leden dezer Commissie . . .	7,500	"
99	Bulletin der Commissiën van kunst en oudheid : opstel, uitgave; verschillende uitgaven.	2,500	"
	<i>Aanmoedigingen voor de toonkunde.</i>		
100	Koninklijk conservatorium van Brussel : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel. — Leergang voor de eerste beginselen der toonkunde.	175,000	"
101	Koninklijk conservatorium van Luik : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel	95,835	"
102	Koninklijk conservatorium van Gent : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel	60,000	"
103	Koninklijk Vlaamsch conservatorium van Antwerpen : toelage van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel.	60,595	"
104	Toelagen aan andere muziekscholen dan de koninklijke conservatoria; toelagen aan de muziekgenootschappen. Aankoop van boeken en van medailles, bestemd voor de bekroonden in de prijskampen en voor de leerlingen der muziekscholen. Studiebeurzen ten voordeele der leerlingen van koninklijke conservatoria en andere muziekscholen. Toelagen en aanmoedigingen aan toonkunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in de vreemde tot ontwikkeling van hun talent; zendingen; toelagen en inschrijvingen ten voordeele van toonkundige uitgaven of uitvoeringen van muzikale werken; nationale concerten; hulp gelden aan familiën van gestorven kunstenaars. Aanmoediging voor de muzikale tooneelkunde. Uitgave der werken van oude Belgische toonzetters; kosten der groote prijskampen van muzikale toonzetting; jaargelden der bekroonden in deze prijskampen. Verschillende uitgaven (<i>Inbegrepen eene som van 13,000 frank als tijdelijke last.</i>)	198,200	"
105	Toezicht der muziekscholen — Verbeteringsraad der muzikale studiën	11,000	"
106	Aandeel van den Staat in de jaarwedden van beschikbaarheid der leden van het besturend en onderwijzend personeel der gestichten van gemeente-onderwijs, afhangende van de Administratie van Schoone Kunsten	2,000	"
	HOOFDSTUK VIII.		
	ONVOORZIENE UITGAVEN.		
107	Onvoorziene uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulp gelden te verleen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten van het Hoofdbestuur welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden	6,000	6,000
	TOTAAL.fr.		34,575,477

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (suite).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE IX.			
SERVICES DIVERS.			
108	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement des locaux universitaires; matériel et outillage scientifique	157,566 »	
109	Enseignement moyen — Construction et ameublement de locaux.	20,000 »	
110	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école.	1,000,000 »	
111	Observatoire royal : perfectionnement de l'outillage scientifique; achèvement de travaux scientifiques; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique.	22,000 »	1,212,066 »
112	Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer	18,000 »	
113	Musée des beaux-arts de Saint-Nicolas. — Part d'intervention de l'État (2 ^e annuité).	8,500 »	
114	Conservatoire royal de musique de Gand. — Quote-part de l'État dans les frais de placement du buffet d'orgue et décoration de la salle des concerts	6,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS.			fr 35,787,545 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 18 octobre 1910.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Sciences et des Arts,

F. SCHOLLAERT.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
TWEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK IX.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
108	Hooger onderwijs. — Opbouw, verbetering en meubilering van universiteit's lokalen; materieel en wetenschappelijke uitrusting	137,500 »	
109	Middelbaar onderwijs. — Opbouw en meubilering van lokalen	20,000 »	
110	Lager onderwijs. — Opbouw, meubilering, enz., van lokalen voor scholen	1,000,000 »	
111	Koninklijke Sterrewacht: verbetering van de wetenschappelijke uitrusting; voltooiing van wetenschappelijke werkzaamheden; aankoop van aanvullend mobiliair voor den sterrenkundigen dienst	22,000 »	1,212,066 »
112	Deelneming van België aan de ontdekkings werken van waterbeschrijving en levensleer in uitvoering van het programma van den Internationalen Raad van Zeeonderzoek	18,000 »	
113	Museum voor schoone kunsten van Sint-Nicolaes. — Bijdrage van den Staat (2 ^e annuïteit)	8,500 »	
114	Koninklijk Musiekconservatorium te Gent. — Bijdrage van den Staat tot de kosten voor het plaatsen van de orgelkas en de versiering der concertzaal	6,000 »	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN. . fr.			55,787,545 »

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 18 October 1910.

AUBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Wetenschappen en Kunsten,

F. SCHOLLAERT.

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

(40)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS

POUR L'EXERCICE 1911

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
21,000	21,000	,	,	21,000	21,000	
520,410	520,410	,	,	516,410	499,338 80	
541,410	541,410	,	,	537,410	520,338 88	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . fr.
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, menues dépenses	62,000 »
	b.	Frais du <i>Bulletin du Ministère</i>	2,000 »
4	»	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque	
5	»	Frais de route et de séjour; missions	
		TOTAL DU CHAPITRE I^{er}. . . . fr.	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	»	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées, et prenant cours en 1911 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Crédit non limitatif</i>)	
7	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876)	11,000 »
	b.	Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1911	147,000 »
8	»	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constituées en sociétés mutualistes reconnues	
9	»	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'Instruction publique des parts de pensions payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867)	
10	»	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leur famille, dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime	
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.	

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
541,110	541,110	»	»	537,110	520,558 80	
64,000	64,000	»	»	64,000	27,999 80	
7,000	7,000	»	»	7,000	6,999 62	
5,000	5,000	»	»	6,000	4,419 75	
617,110	617,110	»	»	614,110	559,757 97	
145,000	150,000	15,000	»	109,200	124,947 46	
158,000	162,200	»	4,200	162,200	162,121 78	
25,000	25,000	»	»	20,000	20,000	»
797	797	»	»	797	797	»
67,600	67,600	»	»	67,600	67,579 05	
596,597	585,597	15,000	4,200	589,797	575,445 29	
AUGMENTATION. . fr.		10,800				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
292,850	292,850	»	»	292,850	292,848 12	a) Concours décennal de philologie et concours quinquennal de littérature néerlandaise.
26,400	25,000	1,400	»	25,000	24,999 79	
123,700	123,700	»	»	118,700	118,240 52	
442,950	441,550	1,400	»	436,550	436,088 43	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																									
		REPORT. fr.																																																									
	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité. 9,200 »																																																									
14		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: left;">TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">9,200</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	1	8,000	1	2,200	1	1,000		»		9,200																																													
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																																																										
1	8,000																																																										
1	2,200																																																										
1	1,000																																																										
	»																																																										
	9,200																																																										
	b.	Jetons de présence 7,000 »																																																									
	c.	Frais d'impression; prix des concours 13,470 »																																																									
	d.	Chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers. (<i>Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire</i>). 10,730 »																																																									
	e.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande 5,000 »																																																									
15	»	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité																																																									
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: left;">TRAITEMENTS.</th> <th style="text-align: left;">MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>8,250</td> <td>8,250</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>7,500 et 9,000</td> <td>16,500</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>5,000 à 5,500</td> <td>25,500</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>3,200 à 4,000</td> <td>14,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,600</td> <td>3,600</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>2,600 à 3,600</td> <td>11,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,000</td> <td>3,000</td> </tr> <tr> <td>15</td> <td>1,200 à 2,000</td> <td>21,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,400</td> <td>2,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,400</td> <td>1,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1,400</td> <td>2,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>800</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>14,575</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">131,225</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	1	8,250	8,250	2	7,500 et 9,000	16,500	5	5,000 à 5,500	25,500	4	3,200 à 4,000	14,000	1	3,600	3,600	4	2,600 à 3,600	11,800	1	3,000	3,000	15	1,200 à 2,000	21,600	1	2,400	2,400	1	2,000	2,000	1	1,600	1,600	1	1,400	1,400	1	800	800	2	1,400	2,800	1	800	800			800			14,575			131,225
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																									
1	8,250	8,250																																																									
2	7,500 et 9,000	16,500																																																									
5	5,000 à 5,500	25,500																																																									
4	3,200 à 4,000	14,000																																																									
1	3,600	3,600																																																									
4	2,600 à 3,600	11,800																																																									
1	3,000	3,000																																																									
15	1,200 à 2,000	21,600																																																									
1	2,400	2,400																																																									
1	2,000	2,000																																																									
1	1,600	1,600																																																									
1	1,400	1,400																																																									
1	800	800																																																									
2	1,400	2,800																																																									
1	800	800																																																									
		800																																																									
		14,575																																																									
		131,225																																																									
16	»	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions																																																									
		A REPORTER. fr.																																																									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandes POUR L'EXERCICE 1911.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
442,950	441,550	1,400	»	436,550	436,088 45	
47,400	57,400	10,000	»	57,400	57,400 »	
151,225	151,225	»	»	151,225	154,897 80	
99,150	94,900	4,250	»	94,900	96,463 70	
720,725	705,075	15,650	»	700,075	704,854 93	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.																																																																										
17	•	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="1034 622 1104 667">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1129 633 1241 656">TRAITEMENTS.</th> <th data-bbox="1273 622 1369 667">MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>7,000</td><td>7,000</td></tr> <tr><td>1</td><td>6,000</td><td>6,000</td></tr> <tr><td>3</td><td>5,500</td><td>16,500</td></tr> <tr><td>1</td><td>5,000</td><td>5,000</td></tr> <tr><td>1</td><td>4,950</td><td>4,950</td></tr> <tr><td>1</td><td>4,500</td><td>4,500</td></tr> <tr><td>3</td><td>3,700</td><td>11,100</td></tr> <tr><td>1</td><td>3,700</td><td>3,700</td></tr> <tr><td>2</td><td>3,000</td><td>6,000</td></tr> <tr><td>4</td><td>2,600</td><td>10,400</td></tr> <tr><td>1</td><td>2,200</td><td>2,200</td></tr> <tr><td>1</td><td>2,600</td><td>2,600</td></tr> <tr><td>1</td><td>2,000</td><td>2,000</td></tr> <tr><td>1</td><td>1,200</td><td>1,200</td></tr> <tr><td>1</td><td>2,000</td><td>2,000</td></tr> <tr><td>1</td><td>2,160</td><td>2,160</td></tr> <tr><td>12</td><td>1,600 à 1,800</td><td>21,000</td></tr> <tr><td>9</td><td>1,200 à 1,400</td><td>11,200</td></tr> <tr><td>1</td><td>1,200</td><td>1,200</td></tr> <tr><td>•</td><td>•</td><td>10,000</td></tr> <tr><td>•</td><td>•</td><td>2,000</td></tr> <tr><td>•</td><td>•</td><td>24,590</td></tr> <tr><td colspan="2"></td><td style="border-top: 1px solid black;">157,100</td></tr> </tbody> </table>			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	1	7,000	7,000	1	6,000	6,000	3	5,500	16,500	1	5,000	5,000	1	4,950	4,950	1	4,500	4,500	3	3,700	11,100	1	3,700	3,700	2	3,000	6,000	4	2,600	10,400	1	2,200	2,200	1	2,600	2,600	1	2,000	2,000	1	1,200	1,200	1	2,000	2,000	1	2,160	2,160	12	1,600 à 1,800	21,000	9	1,200 à 1,400	11,200	1	1,200	1,200	•	•	10,000	•	•	2,000	•	•	24,590			157,100
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																											
1	7,000	7,000																																																																											
1	6,000	6,000																																																																											
3	5,500	16,500																																																																											
1	5,000	5,000																																																																											
1	4,950	4,950																																																																											
1	4,500	4,500																																																																											
3	3,700	11,100																																																																											
1	3,700	3,700																																																																											
2	3,000	6,000																																																																											
4	2,600	10,400																																																																											
1	2,200	2,200																																																																											
1	2,600	2,600																																																																											
1	2,000	2,000																																																																											
1	1,200	1,200																																																																											
1	2,000	2,000																																																																											
1	2,160	2,160																																																																											
12	1,600 à 1,800	21,000																																																																											
9	1,200 à 1,400	11,200																																																																											
1	1,200	1,200																																																																											
•	•	10,000																																																																											
•	•	2,000																																																																											
•	•	24,590																																																																											
		157,100																																																																											
18	•	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (Y compris une somme de 8,000 francs en charge temporaire)																																																																											
19	•	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="1034 1467 1104 1512">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1129 1478 1241 1500">TRAITEMENTS.</th> <th data-bbox="1273 1467 1369 1512">MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>7,000</td><td>7,000</td></tr> <tr><td>5</td><td>5,500 à 7,200</td><td>52,500</td></tr> <tr><td>2</td><td>5,500</td><td>7,000</td></tr> <tr><td>1</td><td>3,000</td><td>3,000</td></tr> <tr><td>2</td><td>1,500 et 2,000</td><td>3,500</td></tr> <tr><td>5</td><td>2,000 à 2,640</td><td>11,680</td></tr> <tr><td>2</td><td>1,700</td><td>3,400</td></tr> <tr><td>19</td><td>1,200 à 1,020</td><td>28,180</td></tr> <tr><td>2</td><td>1,400 et 1,500</td><td>2,900</td></tr> <tr><td>1</td><td>1,500</td><td>1,500</td></tr> <tr><td>•</td><td>•</td><td>15,440</td></tr> <tr><td>•</td><td>•</td><td>3,000</td></tr> <tr><td colspan="2"></td><td style="border-top: 1px solid black;">117,100</td></tr> </tbody> </table>			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	1	7,000	7,000	5	5,500 à 7,200	52,500	2	5,500	7,000	1	3,000	3,000	2	1,500 et 2,000	3,500	5	2,000 à 2,640	11,680	2	1,700	3,400	19	1,200 à 1,020	28,180	2	1,400 et 1,500	2,900	1	1,500	1,500	•	•	15,440	•	•	3,000			117,100																														
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																											
1	7,000	7,000																																																																											
5	5,500 à 7,200	52,500																																																																											
2	5,500	7,000																																																																											
1	3,000	3,000																																																																											
2	1,500 et 2,000	3,500																																																																											
5	2,000 à 2,640	11,680																																																																											
2	1,700	3,400																																																																											
19	1,200 à 1,020	28,180																																																																											
2	1,400 et 1,500	2,900																																																																											
1	1,500	1,500																																																																											
•	•	15,440																																																																											
•	•	3,000																																																																											
		117,100																																																																											
20	•	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)																																																																											
		A REPORTER. . . . fr.																																																																											

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
720,725	705,075	15,650	»	700,075	704,851 95	
157,400	147,700	9,400	»	157,700	128,967 45	
245,100	225,600	19,500	»	175,600	175,571 45	
117,100	117,100	»	»	117,100	115,697 55	
80,450	80,450	»	»	70,450	70,447 55	
1,320,475	1,275,925	44,550	»	1,200,925	1,195,535 03	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
1,520,475	1,275,925	44,550	•	1,200,925	1,195,535 93	
92,150	92,150	•	•	92,150	90,599 64	
14,200	12,600	1,600	•	10,200	10,199 92	
95,550	89,100	6,250	•	87,500	88,541 52	
1,522,175	1,469,775	52,400	•	1,300,775	1,384,877 01	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
					REPORT. . . fr.																																									
24	a.	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. (Y compris une somme de 4,000 francs en charge temporaire.)				17,700 »																																								
	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc.				5,000 »																																								
	c.	Inspection des archives communales.				2,000 »																																								
	a.	Échanges littéraires internationaux : traitements du personnel				15,800 »																																								
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> <th>Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chef de bureau</td> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sous-chef de bureau</td> <td>1</td> <td>3,400</td> <td>3,400</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis aux écritures</td> <td>1</td> <td>2,600</td> <td>2,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Id. id.</td> <td>2</td> <td>2,200</td> <td>4,400</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nominations, promotions, etc.</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>400</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Traitements de disponibilité</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>15,800</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Chef de bureau	1	5,000	5,000		Sous-chef de bureau	1	3,400	3,400		Commis aux écritures	1	2,600	2,600		Id. id.	2	2,200	4,400		Nominations, promotions, etc.	»	»	400		Traitements de disponibilité	»	»	»					15,800	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																										
Chef de bureau	1	5,000	5,000																																											
Sous-chef de bureau	1	3,400	3,400																																											
Commis aux écritures	1	2,600	2,600																																											
Id. id.	2	2,200	4,400																																											
Nominations, promotions, etc.	»	»	400																																											
Traitements de disponibilité	»	»	»																																											
			15,800																																											
25	b.	Matériel, frais d'expédition et d'emballage, frais divers				7,250 »																																								
		TOTAL DU CHAPITRE III.				fr.																																								
CHAPITRE IV.																																														
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.																																														
26	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire																																												
27	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers																																												
28	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire																																												
29	»	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques.																																												
	a.	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses				111,000 »																																								
30	b.	Commission pour faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges; frais divers et indemnité du secrétaire				2,000 »																																								
	c.	Bourses de voyage destinées aux porteurs de diplômes scientifiques universitaires				9,000 »																																								
		A REPORTER.				fr.																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,522,175	1,469,775	52,400	»	1,390,775	1,384,877 01	
24,700	20,700	4,000	»	24,700	25,952 70	
25,050	22,500	550	»	20,895 35	17,900	
1,569,925	1,512,975	56,950	»	1,436,370 35	1,426,729 71	
AUGMENTATION fr.		56,950				
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,955 86	
1,895,680	1,895,680	»	»	1,844,180	1,806,591 47	
725,485	685,385	40,100	»	750,524 74	714,432 45	
122,000	122,000	»	»	122,000	118,038 40	
2,746,165	2,706,065	40,100	»	2,690,704 74	2,641,706 16	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
31	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys
32	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : matériel ; salaire des huissiers
55	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale (art. 17, littéra f, de la loi du 12 avril 1894)
54	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 : matériel ; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.
55	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission
36	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du secrétaire adjoint
57	»	Frais du concours universitaire : impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités
58	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions
59	»	Frais de publication du vingtième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
ENSEIGNEMENT MOYEN.		
40	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire et du bibliothécaire
41	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil ; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. Frais de la Commission de réforme de l'enseignement moyen. (Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire.)
42	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique ; contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : traitements du personnel, indemnités
43	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'Enseignement primaire) ; contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : frais de route et de séjour ; rémunérations ; missions ; frais de bureau
		A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,746,165	2,706,065	40,100	»	2,699,704 74	2,641,706 16	
60,000	60,000	»	»	71,700 »	69,131 36	
5,000	5,000	»	»	5,000 »	5,759 81	
9,500	9,500	»	»	11,050 »	11,555 »	
1,000	1,000	»	»	1,000 »	3,271 95	
5,100	5,100	»	»	5,600 »	4,785 90	
2,000	2,000	»	»	1,500 »	1,499 93	
18,000	18,000	»	»	15,700 »	18,601 07	
21,000	21,000	»	»	21,000 »	20,821 25	
2,500	»	2,500	»	»	2,149 06	
2,870,265	2,827,665	42,600	»	2,850,254 74	2,770,367 49	
AUGMENTATION. . fr.		42,600 »				
2,000	2,000	»	»	2,000 »	2,000 »	
12,920	12,920	»	»	12,920 »	12,447 85	
65,900	65,900	»	»	62,981 10	65,249 98	
20,000	20,000	»	»	20,000 »	19,802 60	
100,820	100,820	»	»	97,901 10	97,500 41	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
			REPORT. . . fr.
		Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :	
44	a.	Pour garçons, à Nivelles et à Gand	52,550 »
	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège	52,550 »
		Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :	
45	a.	Pour garçons, à Nivelles et à Gand	5,350 »
	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège	5,670 »
46	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	
47	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel.	
»	»	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domestique à l'usage des régentes d'écoles moyennes. Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage, de séance et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc. (pour mémoire).	
		Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) :	
	a.	Aux athénées royaux (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881)	1,977,834 »
48	b.	Aux écoles moyennes (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881)	2,320,346 »
	c.	Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	5,000 »
			A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
100,820	100,820	»	»	97,901 10	97,500 44	
105,100	105,100	»	»	106,000 »	105,592 10	
11,000	11,000	»	»	11,000 »	10,791 16	
70,000	65,000	5,000	»	67,918 90	65,564 10	
4,000	4,000	»	»	4,000 »	2,695 57	
»	»	»	»	»	3,465 60	
4,505,180	4,304,500	»	1,320	4,304,500 »	4,254,112 24	
4,594,100	4,590,420	5,000	1,320	4,591,320 »	4,537,319 18	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandé POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		ADDITION.	DIMINUTION.			
4,594,100	4,590,420	3,000	1,520	4,591,320	4,537,319 18	
34,500	34,500	»	»	32,904 28	32,925 »	
178,908	178,908	»	»	178,908	178,066 22	
43,900	43,900	»	»	43,900	43,142 20	
28,500	28,500	»	»	50,095 72	29,505 84	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
95,000	95,000	»	»	95,000	85,285 36	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,978 27	
»	5,500	»	5,500	»	»	
»	»	»	»	»	1,287 »	
4,996,908	4,998,728	3,000	6,820	4,994,128	4,929,507 07	
DIMINUTION . . fr		1,820 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																															
CHAPITRE VI.																																																																	
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.																																																																	
56	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire																																																															
57	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du Conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers																																																															
58	»	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité.																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="395 987 667 1012">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th data-bbox="707 976 775 1032">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="802 987 871 1012">CLASSE.</th> <th data-bbox="922 976 1023 1032">TRAITEMENT par an.</th> <th data-bbox="1058 976 1142 1032">MONTANT de la dépense.</th> <th data-bbox="1201 987 1326 1012"><i>Observations.</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="360 1070 699 1095">Inspecteurs des écoles normales.</td> <td data-bbox="735 1070 750 1095">2</td> <td data-bbox="834 1070 849 1095">»</td> <td data-bbox="954 1070 1007 1095">7,500</td> <td data-bbox="1066 1070 1134 1095">15,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="360 1115 699 1140">Inspectrice des écoles normales</td> <td data-bbox="735 1115 750 1140">1</td> <td data-bbox="834 1115 849 1140">»</td> <td data-bbox="954 1115 1007 1140">2,000</td> <td data-bbox="1066 1115 1134 1140">2,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="360 1160 699 1184">Vérificateur des économats.</td> <td data-bbox="735 1160 750 1184">1</td> <td data-bbox="834 1160 849 1184">»</td> <td data-bbox="954 1160 1007 1184">6,000</td> <td data-bbox="1066 1160 1134 1184">6,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="360 1205 699 1229">Inspecteurs principaux.</td> <td data-bbox="727 1205 758 1229">18</td> <td data-bbox="834 1205 849 1229">»</td> <td data-bbox="906 1205 1038 1229">5,000 à 7,500</td> <td data-bbox="1058 1205 1142 1229">105,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="360 1249 699 1274">Inspecteurs cantonaux.</td> <td data-bbox="727 1249 758 1274">85</td> <td data-bbox="834 1249 849 1274">»</td> <td data-bbox="906 1249 1038 1274">3,500 à 5,500</td> <td data-bbox="1058 1249 1142 1274">351,900</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="360 1294 699 1341">Agent contrôleur des projets de constructions scolaires</td> <td data-bbox="735 1294 750 1319">1</td> <td data-bbox="834 1294 849 1319">»</td> <td data-bbox="954 1294 1007 1319">3,000</td> <td data-bbox="1066 1294 1134 1319">3,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="360 1361 699 1386">Disponibilité.</td> <td data-bbox="735 1361 750 1386">2</td> <td data-bbox="834 1361 849 1386">»</td> <td data-bbox="954 1361 1007 1386">»</td> <td data-bbox="1066 1361 1134 1386">4,250</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="360 1406 699 1431">Augmentations de traitement.</td> <td data-bbox="735 1406 750 1431">»</td> <td data-bbox="834 1406 849 1431">»</td> <td data-bbox="954 1406 1007 1431">»</td> <td data-bbox="1066 1406 1134 1431">8,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td data-bbox="1058 1473 1142 1498" style="border-top: 1px solid black;">495,850</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	<i>Observations.</i>	Inspecteurs des écoles normales.	2	»	7,500	15,000		Inspectrice des écoles normales	1	»	2,000	2,000		Vérificateur des économats.	1	»	6,000	6,000		Inspecteurs principaux.	18	»	5,000 à 7,500	105,500		Inspecteurs cantonaux.	85	»	3,500 à 5,500	351,900		Agent contrôleur des projets de constructions scolaires	1	»	3,000	3,000		Disponibilité.	2	»	»	4,250		Augmentations de traitement.	»	»	»	8,200						495,850	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	<i>Observations.</i>																																																												
Inspecteurs des écoles normales.	2	»	7,500	15,000																																																													
Inspectrice des écoles normales	1	»	2,000	2,000																																																													
Vérificateur des économats.	1	»	6,000	6,000																																																													
Inspecteurs principaux.	18	»	5,000 à 7,500	105,500																																																													
Inspecteurs cantonaux.	85	»	3,500 à 5,500	351,900																																																													
Agent contrôleur des projets de constructions scolaires	1	»	3,000	3,000																																																													
Disponibilité.	2	»	»	4,250																																																													
Augmentations de traitement.	»	»	»	8,200																																																													
				495,850																																																													
a.	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales				8,200	»																																																											
b.	Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :																																																																
59	1° Aux inspecteurs principaux.			43,000	»																																																												
	2° Aux inspecteurs cantonaux.			120,000	»																																																												
	3° Aux inspectrices déléguées.			28,000	»																																																												
c.	Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux				3,800	»																																																											
d.	Frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires.				2,000	»																																																											
e.	Fourniture d'imprimés et d'autographes pour le service de l'inspection scolaire				4,500	»																																																											
60	a.	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires			120,300	»																																																											
	b.	Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite.			800	»																																																											
A REPORTER. fr.																																																																	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
4,500	4,500	»	»	4,500	4,489 81	
495,850	474,500	21,550	»	456,500	435,140 90	
206,300	206,300	»	»	206,300	205,708 57	
121,100	121,100	»	»	121,100	120,575 »	
829,750	808,400	21,350	»	770,400	765,914 28	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.							
					REPORT. . . . fr.				
	a.	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État . . .				626,650	>		
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT PAR AN (taux prévu par l'arrêté royal du 1 ^{er} juill. 1898).	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours donnés par les agents en dehors de leurs attribution.	MONTANT de la dépense.	Observations.	
		Écoles normales d'instituteurs :							
		Directeurs	7	°	4,000 à 5,400	5,000	34,778		
		Économes	7	°	2,200 à 3,400	5,560	22,660		
		Professeurs	82	°	2,400 à 4,400	°	209,900		
		Surveillants	21	°	1,400 à 2,300	5,100	37,950		
		Gens de service	15	°	900 à 1,400	°	17,100		
		Écoles normales d'institutrices :							
		Directrices	6	°	5,400 à 4,400	1,000	26,220		
		Économes	6	°	1,800 à 3,000	1,500	15,280		
		Régentes et professeurs	71	°	2,400 à 4,000	°	198,200		
		Maitresses d'études	21	°	1,200 à 2,100	2,870	40,540		
		Gens de service	10	°	900 à 1,400	°	10,800		
		Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires						615,228	
								15,422	
		TOTAL						626,650	
	b.	Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État					35,000	>	
	c.	Cours normaux temporaires et conférences d'initiation : 1° pour le personnel de l'inspection et pour celui des écoles normales primaires ; 2° pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales, des écoles adoptées et des écoles privées subsidiées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours et conférences ou appelées à y assister. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers					29,500	>	
	d.	Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application					170,000	>	
61		Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État ; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées ; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895). Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire ; frais des cours frœbeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne							
62		Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Administration de l'Enseignement primaire							
63		Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État							
64		Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsides aux écoles normales agréées							
65		Frais des conférences des instituteurs					157,000	>	
66	a.	Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture ; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents ; frais du jury ; frais divers					50,000	>	
	b.								
		A REPORTER.					fr.		

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
829,750	808,400	21,350	»	770,400	765,914 28	
861,150	861,150	»	»	861,150	855,567 09	
35,000	25,000	10,000	»	53,868	27,642 10	
6,000	6,000	»	»	6,000	5,983 11	
78,000	78,000	»	»	78,000	77,998 87	
300,000	500,000	»	»	300,000	298,941 75	
207,000	207,000	»	»	207,000	210,486 25	
2,516,900	2,285,550	231,350	»	2,256,418	2,242,535 45	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,516,900	2,285,550	34,550	»	2,256,418	2,242,583 45	
100,000	100,000	»	»	100,000	99,999	»
12,294,000	12,034,000	260,000	»	11,771,000	11,540,481	»
920,000	920,000	»	»	950,000	912,646	»
20,000	20,000	»	»	20,000	17,456	»
1,800,000	1,800,000	»	»	1,800,000	1,540,488 92	
145,000	145,000	»	»	145,000	142,842 65	
140,000	140,000	»	»	135,000	145,248 02	
1,000,000	1,000,000	»	»	»	»	
20,000	20,000	»	»	11,132	6,892 99	
2,952,000	2,882,000	50,000	»	2,852,000	2,618,815	»
9,200	9,200	»	»	5,200	5,175	»
4,500	4,500	»	»	8,300	8,297 42	
55,950	55,950	»	»	55,950	55,856 17	
»	9,500	»	9,500	»	»	
21.754,550	21,422,500	344,550	9,500	20,140,000	19,336,711 62	
AUGMENTATION . fr.		334,850				

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 235,000 »
80	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. 13,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés. 9,000 »
81	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge.
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
82	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.
83	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres.
84	»	Inspection des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.
85	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.
86	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études.
87	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours. 18,937 »
88	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.
A REPORTER fr		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	275,000	.	.	275,000	265,528 82	
400,000	140,000	»	40,000	100,000	83,805	»
453,405	155,405	»	»	155,405	155,405	»
245,000	245,000	»	»	245,000	236,552 28	
10,000	10,000	»	»	10,000	7,658 50	
1,000	1,000	»	»	1,000	»	
17,000	17,000	»	»	17,000	17,000	»
58,957	58,957	»	»	54,575 30	24,927 16	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,990 66	
860,342	900,342	»	40,000	855,980 30	808,847 22	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
860,542	900,542	»	40,000	855,980 50	808,847 22	
61,550	61,350	»	»	58,100 »	55,448 76	
115,700	115,700	»	»	120,556 95	115,672 »	
144,500	129,500	15,000	»	129,500 »	129,478 28	
1,181,892	1,206,892	15,000	40,000	1,165,037 25	1,109,446 26	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop. péments.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																											
					REPORT. fr.																																								
92	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses																																											
		<i>Monuments publics.</i>																																											
93	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables																																											
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>																																											
94	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 115,000 »																																											
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux, 12,000 »																																											
95	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations																																											
96	»	Commission royale des monuments : personnel																																											
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 45%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENTS.</th> <th style="width: 15%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 15%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">6,600</td> <td style="text-align: center;">6,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Secrétaire adjoint</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,200</td> <td style="text-align: center;">2,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis-rédacteur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Comptable</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,100</td> <td style="text-align: center;">4,100</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Huissier-messager</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,000</td> <td style="text-align: center;">2,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Concierge</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">600</td> <td style="text-align: center;">600</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">17,500</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Secrétaire	1	6,600	6,600		Secrétaire adjoint	1	2,200	2,200		Commis-rédacteur	1	1,800	1,800		Comptable	1	4,100	4,100		Huissier-messager	1	2,000	2,000		Concierge	1	600	600			»	»	17,500	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																									
Secrétaire	1	6,600	6,600																																										
Secrétaire adjoint	1	2,200	2,200																																										
Commis-rédacteur	1	1,800	1,800																																										
Comptable	1	4,100	4,100																																										
Huissier-messager	1	2,000	2,000																																										
Concierge	1	600	600																																										
	»	»	17,500																																										
97	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres fr. 6,200 »																																											
	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 14,000 »																																											
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication 2,500 »																																											
98	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission.																																											
99	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses																																											
					A REPORTER. fr.																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,481,892	1,206,892	15,000	40,000	1,165,937 25	1,109,446 20	
159,000	95,000	64,000	»	114,000 »	94,979 48	
46,000	46,000	»	»	46,000 »	45,999 35	
125,000	125,000	»	»	125,000 »	120,939 17	
200,000	200,000	»	»	206,777 80	253,145 62	
17,500	17,500	»	»	17,500 »	17,500 »	
22,700	22,700	»	»	22,700 »	22,174 95	
7,500	7,500	»	»	10,454 75	7,535 90	
2,500	2,500	»	»	2,500 »	2,476 64	
1,761,892	1,722,892	79,000	40,000	1,705,689 80	1,654,015 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
100	„	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique
101	„	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel
102	„	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel
103	„	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses fr. 90,053 „
104	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique 13,000 „
	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses. (Y compris une somme de 13,000 francs en charge temporaire) 95,145 „
105	a.	Inspection des écoles de musique. fr. 9,000 „
	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales. 2,000 „
106	„	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 3 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre des Sciences et des Arts.
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
		CHAPITRE VIII.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
107	„	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE VIII fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,761,892	1,722,892	79,000	40,000	1,705,669 80	1,654,015 37	
175,000	175,000	»	»	175,000	175,000	
95,835	90,750	5,085	»	90,750	90,750	
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000	
60,595	60,595	»	»	60,595	54,032	
198,200	181,200	17,000	»	193,200	181,493 10	
44,000	44,000	»	»	44,000	7,895 96	
2,000	2,000	»	»	2,000	80	
2,564,522	2,505,437	101,085	40,000	2,298,214 80	2,222,066 45	
AUGMENTATION. . fr.		61,085				
6,000	6,000	»	»	18,405 95	5,982 19	
6,000	6,000	»	»	18,403 95	5,982 19	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IX.		
SERVICES DIVERS.		
108	»	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement des locaux universitaires; matériel et outillage scientifique
409	»	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux.
410	»	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc, de maisons d'école.
411	»	Observatoire royal : perfectionnement de l'outillage scientifique; achèvement de travaux scientifiques; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique.
412	»	Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer
415	»	Musée des beaux-arts de Saint-Nicolas. — Part d'intervention de l'État (2 ^e annuité).
»	»	Musées royaux de peinture et de sculpture. — Complément du prix d'acquisition du portrait de Duquesnoy par Van Dyck (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Musée Gruuthuse à Bruges. — Intervention de l'État dans la dépense d'acquisition d'une propriété contiguë (<i>pour mémoire</i>)
414	»	Conservatoire royal de musique de Gand. — Quote-part de l'État dans les frais de placement du buffet d'orgue et décoration de la salle des concerts
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr

DEVELOPPEMENTS. - DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
137,566 »	86,105 »	51,461 »	»	158,985 47	310,074 54	
20,000 »	»	20,000 »	»	20,000 »	14,661 41	
1,000,000 »	1,000,000 »	»	»	5,292,932 51	1,000,000 »	
22,000 »	22,000 »	»	»	22,000 »	22,000 »	
18,000 »	18,000 »	»	»	18,000 »	17,999 69	
8,500 »	8,500 »	»	»	»	»	
»	»	»	»	100,000 »	»	
»	»	»	»	76,000 »	»	
6,000 »	»	6,000 »	»	»	»	
1,212,066 »	1,154,605 »	77,461 »	»	5,687,917 78	1,564,735 64	
AUGMENTATION . . fr.		77,461 »	»			

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	Pensions et secours
III.	Sciences et lettres
IV.	Enseignement supérieur
V.	Enseignement moyen
VI.	Enseignement primaire
VII.	Beaux-arts
VIII.	Dépenses diverses et imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
IX.	Services divers
TOTAUX fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
617,410 »	617,410 »	»	»	614,410 »	589,757 97	
596,397 »	388,597 »	10,800 »	»	359,797 »	375,445 29	
1,569,925 »	1,512,973 »	56,950 »	»	1,456,370 35	1,426,729 71	
2,870,265 »	2,827,665 »	42,600 »	»	2,830,254 74	2,779,367 49	
4,996,908 »	4,998,728 »	»	1,820 »	4,994,128 »	4,929,507 07	
21,754,550 »	21,422,500 »	331,850 »	»	20,140,000 »	19,336,711 62	
2,564,522 »	2,305,437 »	61,085 »	»	2,298,214 80	2,222,966 43	
6,000 »	6,000 »	»	»	18,405 95	5,982 49	
1,212,066 »	1,154,605 »	77,461 »	»	3,687,917 78	1,364,735 64	
55,787,545 »	55,208,617 »	580,746 »	1,820 »	56,378,896 62	53,001,203 41	
AUGMENTATION . . fr.		578,926 »				

(85)

ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES
ET DES ARTS
POUR L'EXERCICE 1911.

ANNEXE N° 1.

L'Administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1910, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1912, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

821

ANNEXES N^{os} 2 ET 3.

BEAUX-ARTS.

RELEVÉ

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FAMMES D'ÉTATS, etc.	Sommes liquidées jusqu'à et y compris L'EXERCICE 1907.
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce, au Palais de Justice de Bruxelles	1) 16,000 »	16,000 »	»	6,000 »
Exécution du portrait de S. A. R. la Princesse Clémentine.	2) 40,000 »	40,000 »	»	26,000 »
Exécution de quatre hauts-reliefs en pierre représentant : l'Industrie, la Moisson, le Port et la Mine; ainsi que de cinq statues représentant : le Forgeron, le Mineur, le Semeur, l'Ancêtre et la Maternité	3) 146,000 »	146,000 »	»	121,000 »
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck.	4) 5,000 »	5,000 »	»	3,000 »
Acquisition de huit œuvres sculpturales de feu Julien Dillens.	5) 16,800 »	16,800 »	»	11,200 »
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. A. De Vriendt représentant « L'Institution de la Toison d'Or »	6) 3,000 »	3,000 »	»	1,500 »
Exécution d'un groupe en marbre intitulé : « Les Sœurs de l'Illusion »	7) 45,000 »	45,000 »	»	45,000 »
Groupe en bronze intitulé « Lutte équestre »	8) 50,000 »	50,000 »	»	»
Ancien retable de la chapelle de Herbais-sous-Piétrain.	9) 6,000 »	6,000 »	»	»
A REPORTERfr.	327,800 »	327,800 »	»	213,700 »

SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1908.	de 1909.	de 1910.	de 1911.	à venir.	
»	»	2,000 »	4,000 »	4,000 »	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
»	»	14,000 »	»	»	1) Contrat du 21 juin 1893. — M. Mellery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 16,000 francs est affectée à ce travail et sera soldée comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
25,000 »	»	»	»	»	2) Contrat du 10 novembre 1902. — M. Émile Wauters s'engage à exécuter ce portrait Le prix sera soldé au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
»	»	2,000 »	»	»	3) Contrat du 28 février 1905. — Feu Constantin Meunier s'était engagé à exécuter ces hauts-reliefs et statues, le tout conformément aux esquisses et modèles soumis au Gouvernement.
»	»	»	»	»	4) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, à solder comme suit : 1,000 francs après l'approbation du dessin; 3,000 francs du chef d'approbation des états; 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires de la gravure entièrement terminée.
5,600 »	»	»	»	»	5) Contrat du 30 mai 1906. — Les héritiers de feu Julien Dillens cèdent huit œuvres pour la somme de 16,800 francs. Le paiement se fera par tiers en 1906, 1907 et 1908.
»	»	4,500 »	»	»	6) M. Lauwers est chargé de ce travail
»	»	»	»	»	7) M. Victor Rousseau s'est engagé à exécuter ce groupe en marbre. Une somme de 45,000 francs est affectée à ce travail. Le paiement se fera au fur et à mesure du degré d'avancement du travail
10,000 »	20,000 »	20,000 »	»	»	8) Contrat du 26 février 1908. — M. le Comte Jacques de Lalaing cède à l'Etat ce groupe en bronze moyennant une somme de 50,000 francs, à solder comme suit : 10,000 francs en 1908; 20,000 — 1909; 20,000 — 1910.
»	2,000 »	2,000 »	2,000 »	»	9) Contrat du 2 janvier 1909. — Le conseil de fabrique de l'église de Piétrain cède un ancien retable de la chapelle de Herbais moyennant la somme de 6,000 francs payable en trois annuités de 2,000 francs.
40,600 »	22,000 »	41,500 »	6,000 »	4,000 »	

MINISTÈRE DES

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES d'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1907.
REPORT fr.	327,800 »	327,800 »	»	213,700 »
Tapiserie du XVI ^e siècle représentant : « Des bergers occupés à tondre leurs moutons »	40) 11,400 »	11,400 »	»	3,800 »
Tête égyptienne en calcaire peint et un petit buste en pierre dure	11) 8,500 »	8,500 »	»	3,000 »
Collection d'objets japonais, chinois et tonkinois	12) 38,871 »	38,871 »	»	»
Groupe en bronze intitulé « Hallali »	15) 10,000 »	10,000 »	»	»
TOTAUX fr.	396,571 »	396,571 »	»	220,500 »

SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1908.	de 1909.	de 1910.	de 1911.	à venir.	
40,600 »	92,000 »	41,500 »	6,000 »	4,000 »	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
3,800 »	3,800 »	»	»	»	10) Contrat du 10 mai 1907. — MM. Bacri frères, à Paris, cèdent cette tapisserie moyennant la somme de 11,400 francs payable en trois annuités de 3,800 francs.
3,000 »	2,500 »	»	»	»	11) Contrat du 14 mai 1907. — M. Toller cède ces antiquités moyennant la somme de 8,500 francs payable en trois annuités.
13,431 »	6,360 »	6,360 »	6,360 »	6,360 »	12) Contrat du 1 ^{er} février 1908. — M. Michotte cède ladite collection moyennant la somme de 38,871 francs payable en cinq annuités.
5,000 »	5,000 »	»	»	»	13) Contrat du 51 décembre 1908 — M. E. Geleya cède ce groupe en bronze, exemplaire unique, moyennant la somme de 10,000 francs.
65,831 »	39,660 »	47,860 »	12,360 »	40,360 »	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusqu'à et y compris L'EXERCICE 1907.
Monument Defrecheux	1) 70,000 »	25,000 »	45,000 »	15,300 »
— Thonissen	2) 30,000 »	15,000 »	15,000 »	»
— commémoratif du service de la distribution des sources de la vallée du Bocq	3) 47,000 »	15,000 »	32,000 »	6,000 »
— Glesse, à Mons	4) 18,000 »	6,000 »	12,000 »	»
— baron Chazal	5) 25,000 »	9,233 35	15,766 65	»
— patriotique aux Combattants de 1850, à Saint- Nicolas	6) 28,000 »	9,333 »	18,667 »	9,333 »
— Louis Denaeyer, à Willebroeck	7) 75,000 »	15,000 »	60,000 »	15,000 »
— aux Victimes du devoir, au cimetière d'Evere	8) 35,000 »	8,750 »	26,250 »	4,375 »
— commémoratif de 1850, à Jodoigne	9) 700 »	200 »	500 »	»
— — à Perwez	10) 3,200 »	1,066 »	2,134 »	1,066 »
— Wiertz, à Dinant	11) 46,000 »	15,300 »	30,700 »	7,650 »
— commémoratif des installations maritimes à Bruxelles	12) 42,000 »	10,500 »	31,500 »	»
— Emmanuel Hiel, à Schaerbeek	13) 20,000 »	6,670 »	13,330 »	6,670 »
A REPORTERfr.	439,900 »	137,052 35	302,847 65	65,394 »

SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1908.	de 1909.	de 1910.	de 1911	à venir.	
»	»	5,000 »	4,700 »	»	1) L'exécution de ce monument est confiée au statuaire Rulot; il sera érigé sur une des places publiques de Liège
»	»	7,500 »	7,500 »	»	2) Ce monument sera exécuté par M. Vinçotte et sera érigé sur une des places publiques de Hasselt.
6,155 »	2,845 »	»	»	»	3) Ce monument, exécuté par MM. Kemmerich et Snyers, est placé sur le terre-plein de l'ancien Observatoire, en face de la rue de Bériot.
6,000 »	»	»	»	»	4) Ce monument a été exécuté par M. Paul Du Bois.
9,233 35	»	»	»	»	5) Ce monument, exécuté par M. Desenfans, est érigé au camp de Beverloo.
»	»	»	»	»	6) Ce monument a été exécuté par M. Horenbant.
»	»	»	»	»	7) Ce monument a été exécuté par M. Thomas Vinçotte.
4,375 »	»	»	»	»	8) Ce monument a été exécuté par M. Rousseau et l'architecte Lambert.
200 »	»	»	»	»	9) Ce monument est érigé place de l'Église.
»	»	»	»	»	10) Ce monument, exécuté par M. Herbays, est érigé Grand'Place.
7,650 »	»	»	»	»	11) Ce monument, exécuté par M. De Haen, est érigé quai de la Meuse.
»	5,250 »	5,250 »	»	»	12) Ce monument, exécuté par M. De Wever, sera érigé place Saintelette, à Molenbeek-Saint-Jean.
»	»	»	»	»	13) Ce monument a été exécuté par M. Namur.
33,613 35	8,095 »	17,750 »	12,200 »	»	

MINISTÈRE DES

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant à L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1907.
REPORT. . . . fr.	439,900 »	137,052 35	302,847 65	65,394 »
Mémorial à la mémoire de l'architecte Licot	14) 3,820 »	2,000 »	1,820 »	2,000 »
Monument aux victimes du navire-école « Comte de Smet de Naeyer »	15) 45,000 »	7,500 »	37,500 »	»
Monument à la mémoire de Joseph Dupont	16) 25,000 »	6,000 »	19,000 »	»
— à la mémoire du commandant Van Dorpe	17) 6,000 »	1,000 »	5,000 »	»
— à Juste Lipse	18) 25,000 »	25,000 »	»	»
— à Julien Dillens	19) 18,937 »	5,000 »	13,937 »	»
— Rodenbach, à Roulers	20) 45,000 »	15,000 »	30,000 »	»
— commémoratif à MM. Lejeune et Fouquet	21) 10,000 »	3,000 »	7,000 »	»
TOTAUX. . . . fr.	618,657 »	201,552 35	417,104 65	67,394 »

SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1908.	de 1909.	de 1910.	de 1911.	à ventr.	
33,613 35	8,095 »	17,750 »	12,200 »	»	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
»	»	»	»	»	23) Ce mémorial, exécuté par M. Vanderstappen, est placé dans le préau des ruines de l'abbaye de Villers.
»	»	7,500 »	»	»	25) Ce monument sera exécuté par M. Ch. Samuel.
3,000 »	3,000 »	»	»	»	24) Ce monument, exécuté par M. Paul Dubois, sera placé sur l'un des paliers de l'escalier du Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles.
1,000 »	»	»	»	»	25) Ce monument, exécuté par M. Louis Van Biesbroeck, est érigé sur une des places publiques de la ville de Deynze.
7,500 »	17,500 »	»	»	»	26) Ce monument, exécuté par M. Jourdain, est érigé rue de la Station, à Louvain.
»	5,000 »	»	»	»	27) Ce monument, exécuté par MM. Lagae et Acker, est érigé dans un des squares de la place de l'Industrie, à Bruxelles.
»	15,000 »	»	»	»	30) Ce monument a été exécuté par M. Lagae.
»	»	3,000 »	»	»	28) Ce monument sera érigé à l'Institut agricole de l'État, à Gembloux.
45,113 35	48,595 »	28,250 »	12,200 »	»	

